BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS: OUBAIX-TOURCOING: Treis mois 18 fr; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 f.
LE NORD DE LA FRANCE: Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.;
The mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.;
The mois, 15 fr.; - L'abonnement continue, sauf avis contraire.

AMMONEMS: 20 centimes la ligne

MCCLARMS: 22 centimes la ligne

CONTRAINE 25 centimes

VAL UE

MONITEUR POLITIQUE. INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU

ON S'ABONNS ET ON RECOIT LES ANNONCES: A' ROUBAIX, anx bu-reaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez MM. Havas-Lafflie-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruzzelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. Pandon et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

PROPRIÉTAIRE GERANT: A. REBOUX

~ - 1 ×

Cille ARoubaix, 5 15,6 55,2 23,5 55,11 05,12 57,2 22,4 47,5 20,6 55,8 00,10 13.11 15 Tourcoing a Roubaix et Lille, 5 05.7 16,8 15,9 10.11 34, 12 34, 12 34, 12 34, 13 34, 14 35, 15 34,8 15,9 15,10 34,10 35,10 36,11 36

BOURSE DE PARIS

| S 6/0 DU 9 DÉCEMBRE | |
|---------------------|-------|
| | 62 60 |
| 4 1/2 | 89 25 |
| Empresats (5 0/0) | 99 20 |
| DU 10 DÉCEMBRE | |
| 80/0 | 62 65 |
| 4 1/8 | 89 25 |
| Emprends (5 0/0) | 99 35 |
| | |

ROUBAIX, LE 10 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

Le télégraphe nous a fait connaître bier l'élection de M. Corne, député du Nord, comme président du centre

A propos de cette élection, qui a eu lieu par 53 voix sur 63 votants on fait cette remarque que 33 membres du centre gauche sont en même temps inscrits à la réunion de la gauche républicaine. Ce sont évidemment ces 33 membres qui ont porté leurs voix sur le candidat de M. Thiers, qui n'a eu, en réalité, que 20 voix du centre gauche proprement dit. M. Corne présidera donc bien plutôt une succursale de la gauche républicaine que le centre gauche. Les dix voix qui ne se sont pas portées sur M. Corne se sont réparties entre MM. Christophle et Vautrain. MM. le colonel de Chadois et Bardoux ont été élus viceprésidents; le premier par 48 voix et le second par 54 voix. MM. Chiris, Danelle-Bernardin et de Salvandy ont été élus secrétaires. Enfin M. Gailly a été élu questeur. Il n'y a eu aucune discussion dans la répaire du centre discussion dans la réunion du centre gauche.

L'Assemblée s'est occupée hier de la loi sur les hypothèques des navires. L'article 6 a été renvoyé à la commis-sion. La discussion du projet concer-nant le recrutement des individus d'origine étrangère a été ajournée. On a adopté sans débat la proposition de dé-chéance des députés Ranc et Melvil-Bloncourt. La séance a présenté peu d'intérêt.

Des dépèches de source carliste annoncent que le maréchal Serrano est arrivé à Logrono, ce qui fait cesser toute incertitude touchant les bruits d'ajournement du départ du maréchal, qui doit prendre le commandement en chef de l'armée du Nord.

Le général Loma, qui avait enlevé avant hier le mont San Marcos, sur la route de Saint Sébastien à Irun, continue sa marche vers la frontière française. Les dernières dépèches nous apprennent que Loma était arrivé à Oyarzun, poussant toujours devant lui les forces carlistes du Guipuzcoa, comman-dées par Egana. Le combat a continué

Plusieurs dépêches de source carliste annoncent que les républicains ont été repoussés des lignes d'Oyarzun; d'autre part, les républicains, sortis d'Hernani au nombre de 4,000 hommes, et marchant sur Tolosa, auraient été repoussés.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix). Paris, 9 décembre 1874 Les négociations parlementaires conti-nuent. Le fait le plus saillant est la crise que traverse le centre gauche menacé d'une dislocation. Une partie de ses membres subit l'influence de M. Thiers, une autre vou-

drait se rallier au gouvernement; il serait bien possible qu'il se format deux groupes bien possible qu'il se format deux groupes distincts, ayant chacun leur bureau.

Je veus parlais hier des efforts tentés pour établir un accord entre le centre droit et une fraction du centre gauche; j'apprends aujourd'hui que, si cet accord se fait, M. Laboulaye serait nommé ministre de l'instruction publique. Il y a juste cinq ans, à pareille époque, que M. de Laboulaye fut en passe de devenir ministre de l'instruction publique de l'Empire Libéral. On se rappelle que des influences de cour écartèrent l'auteur du Prince Caniche.

rent l'auteur du Prince Caniche.

Le projet de renouvellement partiel est défendu avec ardeur par M. Ernest Picard et quelques uns de ses amis. Il n'a pour lui qu'une bonne raison auprès des députés qui l'accueillent avec plus ou moins d'emqui l'accuellent avec plus ou moins d'em-pressement, c'est que ce serait un moyen d'échapper à la dissolution dont la gauche ne se soucie pas plus que la droite. Comme le septennat doit durer encore six ans, on ranouvellerait l'Assemblée par tiers, par voie de tirage au sort. Je n'ai pas besoin de développer ici tous les arguments qui me paraissent rendre cette proposition inadmis-sible; il suffit de dire que ces élections au-raient, au point de vue politique, le même inconvénient que les élections générales, car, que l'on élise deux ou six députés dans un département, le mouvement serait le même: lépartement, le mouvement serait le même; le pays serait aussi profondément agité. En outre le renouvellement partiel pourrait, tout le renouvellement partiel pourrait, tout aussi bien que des élections générales, dé-placer la majorité et les conservateurs de placer la majorité et les conservateurs de l'Assemblée y regarderont à deux fois avant de se rallier à un projet présenté par un membre de l'opposition. Comme l'avoue ingénument la République française, à propos de la loi sur l'enseignement, il suffit de savoir de qui émane un projet de loi pour la inger.

le juger.
La commission des lois constitutionnelles La commission des lois constitutionnelles a dù tenir séance aujourd'hui à Versailles; en a causé, discuté; car, que voulez vous qu'ou fasse dans une commission à moins que l'on ne discute. Mais, de résolution, il a na pouvait en être pris aucune, n'a t'en pas décidé à peu près pour toutes choses qu'on ne déciderait rien avant le mois de janvier.

La conséquence de cette décision, prise déjà depuis plusieurs jours à peu près à l'unanimité, était toute prévue. Puisqu'il n'y a pas de lois urgentes à voter, puisqu'il n'y a pas de lois urgentes à voter, puisqu'il n'y a pas de lois urgentes à voter, puisqu'il n'y a pas d'interpellation à soutenir, puisqu'il n'y a pas de ministère à renverser, disent nos honorables, pourquoi ne nous en irions-nous pas en vacances? Et voilà qu'on parle d'une suspension des séances depuis le samedi 19 jusqu'au lundi 11 janvier. Après les étrennes les affaires sérieuses. Quelques-uns, plus scrupuleux, veulent siécar au moins insqu'au 24 veille de Nobil-

ger au moins jusqu'au 24, veille de Noël.

Le 5° bureau, qui s'occupe de la validation de l'élection de M. de Bourgoing, est
composé en majeure partie de républicains.
Il voudrait bien trouver quelque joint pour faire annuler l'élection.

La fameuse circulaire du comité central bonapartiste, trouvée dans un wagen de première classe, était bel et bien une mysti-fication. On veut se rabattre sur le dossier de l'affaire du comité de comptabilité qui est entre les mains du ministre de la justice. Jusqu'à présent, E. Tailhand a refusé : demain joudi il doit être entenda par la commission du 5º bureau. Il est probable que le dossier ne sera pas communiqué.

C'est aussi demain jeudi seulement que le général de Cissey doit être entendu par la commission de l'armée.

la commission de l'armée.

Le Français, dont on connaît le caractère semi-officiel, déclare que le gouvernement ne dissoudra pas le conseil municipal de Paris avant sa réunion, et qu'il ne recourrait à cette mesure que si le conseil sertait de la légalité. Il est certain que si le gouvernement eût du dissoudre le conseil municipal, il l'ent fait des le indemain de l'élection, et n'est pas attendu jusqu'à ce jour.

La co neurrence électorale de deux radi-

La concurrence électorale de deux radi-caux, MM. Lafont et Arrault, a mis une feis de plus en lumière ce fait que certains la-dicaux qui ont le don d'effrayer les con-servateurs sont obligés de céder le pas à d'autres radicaux encore plus accentués. M. Arrault était le candidat de la République Arrault était le candidat de la République française qui a du s'incliner devant M. Lafout, candidat appuyé par un comité dont les membres restent inconnus. C'est ainsi que M. Gambetta, d'abord favorable à la candidature de M. de Rémusat, avait du finir par se rallier à celle de M. Barodet, présentée par un comité occulte, l'héritier politique de ce fameux comité central qui dirigea les débuts de la Commune.

Certains républicains, cependant très-

Certains républicains, cependant très-avancés, se montrent fort inquiets de l'exis-tence de ces comités occultes insaisissables, et qui, vraisemblablement, cesseraient d'être dangereux le jour où les nems de leurs membres seraient révélés. On se rap-pelle la surprise de la population parisienne le jeur où, pour la première fois, furent affichés sur les murs les noms des membres du Comité Central qui avait fait le 18

Le Journal des Débats n'est pas de ceux qui s'effraient. Après avoir regretté les élections de Paris il prend aujourd'hui la défense des élus, et il engage le gouvernement à ne rien faire contre eux : « Le Conseil municipal a besoin d'encouragements et nou de provecations, » divil. Le Journal des Débats peut prodiguer ses encouragments et ses conseils; il verra le cas qu'en en fait

La Banque de France retire le plus possible de billets de 20 francs de la circula-tion. L'or est abondant en France et le connotre situatio

remagne devient de jour en jour plus frap-pant. Il est évident que cette abondance du (numéraire exerce une influence sur les achats de rentes françaises au comptant qui, à leur tour, maintiennent les cours à terme des rentes et ceux des autres valeurs.

Aussi faut il attribuer exclusive nent à la spéculation à la baisse qui veut réagir contre ce mouvement les bruits qui ont couru depuis deux jours relativement à des dispositions hostiles du gouvernement allemand et à l'éventualité d'une querelle nouvelle entre les Etats Unis et l'Espagne.

On annonce une prochaine protestation du nonce Mgr Meglia, qui était nonce à Munich en 1870 et à qui des feuilles alle-mandes ont attribué ce propos : « La religion athelium no suit services : « La religion catholique ne peut se sauver que par une révolution. Mgr Meglia démentirait en meme temps l'allégation de M. de Bismark, déclarant que la papauté a poussé Napo-léen III à faire la guerre à la Prusse.

C'est par un graud bal au profit des or-phelins de la guerre que sera inauguré le nouvel Opéra. Le président de la républi-que y assisterait, ainsi que le prince de

Galles, le duc et la duchesse d'Edim.

beurg.
Les Tsiganes qui composent l'orchestre
hengreis des Folies- Bergère, ont été entendus digranche dans les salens du comte de Chambrun ; les voilà à la mode.

C.x. espondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 9 décembre.

Nous sommes dans une phase de calme qui paraît devoir se prolonger jusqu'aux premières semaines de l'année prochaine.

Les questions irritantes, de nature à diviser les fractions conservatrices, sont ajournées.

Les questions d'affaires occupent exclusivement l'Assemblée. Elle va reprendre, dans quelques jours, la discussion sur la liberté de l'enseignement supérieur. Les défenseurs des priviléges de l'Université vont livrer une hataille pour réserver à l'Etat la collation Paris, 9 décembre. bataille pour réserver à l'Etat la collation des grades. Il faut se rappeler que le congrès de l'enseignement chrétien et la société générale d'éducation et d'enseignement, ont, de la manière la plus expresse et pour de très fortes raisons, demandé que les examinateurs étrangers ne fussent pas introduits dans les facultés libres et que celles-ci eussent leur jury composé exclusivement de leurs rofesseurs; ni jury d'Etat, ni jury mixte, ni jury spécial, pas d'autres juges de l'en-seignement que ceux qui le distribuent dans les conditions fixées par la loi; autre-ment la liberté serait inutile, et ses résultats

moraux ou scientifiques compromis.

Il ya lieu de croire que le débat s'engagera principalement sur l'amendement présenté par MM. Merveilleux du Vignaux et le comte Desbassayos de Richemont :

· Les Facultés libres, appartenant à des Universités qui comprendront trois Facultés au moins, auront le droit de conférer des · Les diplômes et les certificats de tout

ordre et de tout grade, délivrés, après exa-mens subis devant les Facultés libres, équivaudront, quant à leurs effets, aux diplômes

vauroni, quant à leurs enets, aux diplomes et certificats délivrés après examens subis devant les Facultés de l'Etat. ,

Il est à craindre que cet article qui, seul, garantit la liberté de l'enseignement supérieur, ait bien de la peine à obtenir la majorité, un certain nombre de membres du centre éroit restant attachés à la routine des membres du centre éroit restant attachés à la routine des membres du centre droit restant attachés à la routine des membres du centre droit restant attachés à la routine des membres de la routine des membres de la routine des membres de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la routine de la restant attachés à la routine de la des privilèges attribués à l'enseignement

P. S. — M. Corne a été élu aujourd'hui président de la réunion du centre gauche par 53 voix sur 63 membres présents. M. Corne se rallie au pregramme de M. Casimir Périer : la république ou la dissolution. L'utopie de la conjonction des centres est donc enterrée. M. Tailhan refuse décidément de donner

communication au cinquième bureau des dossiers en litige. Il se croit simple dépositaire de ce dossier, et ne veut s'en dessai-sir qu'avec l'autorisation de la Chambre.

Le conseil des ministres s'est préoccupé ce matin de cette question, ou plutôt de ce conflit entre un ministre et un bureau de l'Assemblée. Il s'est aussi occupé du projet de loi sur la presse.

Une dépêche carliste, ayant un caractère officiel, fait connaître que les républicains ont échoué, le 7, dans leurs attaques con-tra les positions royales. Voilà un mauvais début pour l'arrivée de Serrano à la tête de ses troupes.

de ses troupes.

Il est faux que l'évê que d'Urgel ait écrit au roi, déclarant abandonner le carlisme.

Il est fgalement faux qu'il ait censeillé cet abandon à l'infant den Alphonse. S.A.R.

doit rentrer incessamment en Espagne et le adélité du prince est absolue. De Saint-Cuéron.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Stance du 9 décembre 1874. Président : M. Burrer. . .

La séance est ouverte à 2 h. 30. La lecture du procès verbal ne donne lieu aucun incident.

Après le dépôt de plusieurs projets d'in-térêt local, l'Assemblée passe à la troisième délibération sur la proposition de MM. Savoye et consorts, ayant pour objet de rendre les naviros susceptibles d'hypothè-ques.

Les articles 1 à 8 sont adoptés après le rejet d'un amendement de M. Sébert. Sur l'article 6, M. Sébert propose un amende-ment qui est combattu par M. Dupont,

rapporteur.

M. Bottieau estime que le receveur des douanes a seul qualité pour inscrire l'hypothèque maritime et dépose un amendement dans ce sens.

L'orateur apprécie la motion de renvoi à

M. le rapporteur Dupont ne croit pas ce renvoi utile L'Assemblée ordonne le renvoi de l'art.

6 à la commission. L'amendement Bottieau est pris en con-sidération et la discussion du projet est

ajournée.

La discussion du projet fixant les prix de vente de la poudre dynamite, est également ajournés. Il en est de même de la discussion du

projet de M. des Rotours, concernant le recrutement des individus d'origine étrangère.

L'assemblée adopte ensuite sans débat le

projet de résolution relatif aux demandes de déchéances présentées par le gouverne-ment contre MM. Ranc et Bloncourt, membres de l'Assemblée nationale.

La discussion de divers autres projets est

La discussion de divers autres pro-ajournée.

L'Assemblée passe à la deuxième délibé-ration sur le projet de loi relatif à la protec-tion des enfants du premier âge.

La première délibération sur la proposi-tion de M. de Pressensé, relative à la liberté des réunions pour la célébration d'un service religieux, est sjournée à de-main. main.

L'assemblée repousse la mise à l'ordre du

jour, demandée par M. Clapter, du projet relatif au nombre de votants nécessaire pour la validité d'un vote.

La séance est levée à 5 h. 10.

BULLETIN INDUSTRIEL

ET COMMERCIAL

Le gouvernement belge vient de prendre une mesure qui doit être connue des indus-triels du Nord de la France.

Considérant que les déchets de laines, les laines grasses sont sujets à une combustion spontanée et qu'il importe de prendre des mesures pour éviter les accidents pouvant résulter de cette combustion, un arrêté mi-nistériel décide que les expéditions de ce genre devront obligatoirement être chargées dans des wagons fermés ne contenant aucune autre marchandise; qu'elles seront admises au transport les mardi et vendredi dechaque semaine seulement; qu'elles ne seront accep-tées pendant les fortes chaleurs qu'aux-trains de marchandises voyageant la nuit; qu'elles devront être enlevées immédiate-

F-uilleton du Journal de Roubais DE 11 DÉCEMBRE 1874.

-1-

L'ESCLAVE

G. DE LA LANDELLE.

I. - LE FILS DU CHAT BOTTÉ,

- Au secours! au secours! En français, en breton, hommes, fem-mes, enfants, criaient au secours. La foule s'emassait autour du Fardel, c'est à-dire du confluent des petites rivières de Morlaix, le Joulot et le Keffleut, qui, après s'être réunies en tourbillonnant, disparaissent dans un canal soulerrain aboutissant au port.

— Pourquoi ces cris?

- Deux écoliers qui se noient.

· Ils sont entraînés vers le gouffre. Lorsque de grandes pluies ont grossi les deux ruisseaux encaissés qui ont passé sous plusieurs voûtes, le courant est d'une violence extrême, les sccidents sont le plus souvent mortels. L'alarme était jetée; les écoliers hur-laient; on sortait des boutiques, des auberges, de l'hôtel de ville qui avoisine le dangereux déversoir. Paysans et payespiner accourus du merché es si-

gnaient en répétant : Va Doué! (mon Dieu!)

Les deux jeunes garçons n'étaient plus qu'à quelques mètres du pont d'A-gay, bouche du fatal souterrain dans lequel ils périraient infailiblement.

Binigan, le plus grand des deux, avait complétement perdu la tête; Victor Divoal; son vaillant petit camarade, le tenait de la main droite, et de la gauche, s'était adroitement accroché à un trou de la maison bâtie à l'angle du confluent.

En moinsd'une minute, le rapide courant avait jeté là les deux enfants en per-dition dont l'un genait tous les mouve-

ments de l'autre. Le trou dans lequel Victor avait enfoncé son avant-bras est l'embouchure d'un conduit destiné aux eaux ménagè-

res et grasses. -Une corde! vite! mes doigts glissent! cria-t-il en s'efforçant de saisir avec les pieds une tousse de saules, im prudemment arrachés depuis lors.

- Une cordel répétait la foule alarmée. - Couragel Tiens-toi bien! ... Ne la-

che pasl...

Le bras glissa; ses pieds tinrent bou
un instant; mais Binigan, en se débat
tant, leur fit perdre leur point d'appui. Victor parvint encore à saisir une touffe de centranthe, qui, d'aventure, fleuris sait dans une fente de la muraille.

Les tiges se brisaient dans sa main. ja racine allait se détacher, et au delà e mur g'arrandisseit sur le Kolfeut.

Plus de trous que le courant permît d'atteindre, plus d'arbustes ni de plantes. En présence d'une mort certaine, Victor Divoal n'abandonna pourtant pas son camarade.

- Une corde! au secours!... une corde! criait la foule amassée sur le pont Notre Dame, au-dessus de la voûte du Fardel, et sur le petit quai dont le moulin au Duc et une vieille porte de ville occupaient autrefois l'emplace-

Malheureusement, auprès du gouffre, rien n'est disposé pour faciliter les sauvetages. De tous côtés, on répétait : Ils sont perdus!

Plusieurs spectateurs se disaient :

— Le petit ferait mieux de lacher
l'autre; il aurait au moins une chance d'étre sauvé !

En ce moment, la racine de valériane céda; il n'y eut qu'un cri d'horreur instantanément suivi d'un cri de joie. - Le capitaine Zurban a lancé une

corde à Victor qui s'y accroche et y attache Binigan; les deux enfants sont sauvés. Bravo l

Ils sont ramenés à leurs parents. Mais comment sont ils tombés à l'eau?

- Binigan est un taquin. En sortant de l'école, il a cherché querelle à Victor Divoal, le fils du Chat Botté. Ils se sont un peu battus Victor, qui est le moins fort, s'est enfui sur le marché au poisson. Il y a toujours par là des laveuses, finisan, co poursulvant son

camarade, a glissé sur de l'eau de savon et est tombé dans le Jarlot. Les pluies ont rendu le courant terrible. - Je le vois bien !

- Ce Fardel est un endroit affreux. Avant hier encore une laveuse a été engleutie. - Eh bien ?

— Eh bien, laissant ses livres sur le bord, Victor n'a pas hésité à se jeter à l'eau pour secourir son méchant condis-- Ceci est d'un excellent cœur!

Les groupes se dispersaient en faisant l'éloge de l'intrépide fils du Chat-Botté qui, avant toutes choses, était allé à la recherche de ses livres.

Lavandières, enfants ou ivrognes, sont-ils entraînés sous le pont d'Agay, leurs cadavres sont repêchés peu après dans le bassin du port. Un sauvetage en pareil lieu est une exception des plus rares. Généralement, on est roulé en

un clin d'œil. Cette fois, il n'avait rien moins fallu que l'heureuse rencontre du trou d'évier, des saules et de la touffe de cen. tranthe pour donner le temps d'agir utilement au capitaine Zurban, marin renforcé, qui haussa les épaules en rica-nant, dès qu'il fut instruit des détails de l'aventure :

- Ah! par exemple! fit-il, s'exposer è se noyer pour un drôle qui vient de vous battre! Moi, je lui aurais plutôt jeté des pierres!

- Oh I capitaine! Your plainsning:

- Pas du tout! Je suis rancunier comme quatre. Quand une fois on m'a fait tort, je ne pardonne jamais!

— Vous vous donnez pour plus

mauvais que vous n'étes. - Si on me campe un ceup, j'en rends dix; si on me vexe, je me venge

à mort ! Gare à celui qui se frotte à Zurban!

- Farceur! - Oui, farceur; je ne dis pas non, tant j'aime à rire le dernier; c'est mon

tempérament et mon petit système. Si j'ai la force, je m'en sers; si je ne l'ai pas, je me venge par ruse. Il n'y a pas plus traître que moi; je m'en fistte, je m'en vante, et j'en préviens. — Un vrai traître ne prévient pas.

— Tranquillisez vous, compère, je ne préviens que de mon caractère : bon enfant, pas endurant.

- Voudriez vous qu'on vous prit pour un païen?

- Je veux qu'on me prenne pour le fils de ma mère, un navigateur, un matelot, un malin, capitaine pour le présent du beau brig la Zéphyrine en charge dans le port de Morlaix. Allez y voir

- Non, certes! capitaine, nous te-nons trop à votre aimable conversation. Garçon! une bouteille de bordeaux!...

à moins que vous préfériez autre chose. Du bordeaux, soit! Cette piquette-là ne me déplait pas, pour faire diver-sion au cognac et au madère.

Le captibine Pisistrate Marine Zurhan